

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Mars 2017 / N° 7

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

Sur les pas
de
DAUBIGNY

BICENTENAIRE 1817 | 2017

Aux sources
de l'IMPRESSIONNISME



sommaire

NOS GRANDS PROJETS 2017	4
PATRIMOINE ET VOIRIES	6
ORIENTATIONS BUDGETAIRES	8
ENCART SPECIAL « SAISON CULTURELLE 2017 »	
ORIENTATIONS BUDGETAIRES (SUITE)	9
PRENDRE SOIN DE NOTRE VILLE	10
VIE MUNICIPALE	12
TRIBUNE LIBRE	13
RETOUR EN IMAGES	14
VOS RENDEZ-VOUS	16

Le mot du Maire

Chères Auversoises,
Chers Auversois,



Auvers prend le chemin d'une ville moderne.

D'une ville **forte** d'une gestion assainie et d'une **administration efficace**.
D'une ville capable de répondre à vos besoins, sans préempter pour autant ceux des générations futures.
Nous nous attachons à travailler en ce sens depuis bientôt trois ans et des bases solides ont ainsi été posées.

Le redressement financier est d'ores et déjà amorcé.

L'exercice n'est pas simple, et de nombreuses communes ont d'ailleurs dû se résigner à augmenter les impôts locaux pour boucler leur budget.
Comme vous le savez, ce n'est pas le cas d'Auvers, où nous mettons tout en œuvre pour **ne pas augmenter vos impôts**.
Il est clair que la diminution historique et brutale, des dotations que nous verse l'**Etat rend la situation intenable**.
Pour relever le défi malgré tout, nous avons fait le choix à Auvers de repenser notre action en fixant deux objectifs : **la performance et la proximité**.

La performance, tout d'abord.

Cela se traduit par la **réorganisation de nos services, l'optimisation de nos achats, la rationalisation de nos missions**. Nous dégageons ainsi les marges de manœuvre nécessaires pour équilibrer le budget, sans rogner sur la qualité des services publics.

Equilibrer le budget, c'est trouver chaque année les moyens de compenser ce que l'Etat nous retire.

Soyons pragmatiques et gérons notre collectivité en l'inscrivant à l'échelle du département, de la région, de notre pays afin de progresser vers **une économie de la dépense du service public plus maîtrisée, plus juste**.
Ces résultats sont possibles grâce à l'engagement des élus et des agents, à leur travail sans relâche et je veux tout particulièrement saluer leur action et les en féliciter.

Notre Mairie après 154 années de service a fait peau neuve !

Transformé de l'intérieur et de l'extérieur, par des entreprises spécialisées qui ont travaillé sous la direction de nos architectes, le bâtiment rénové respecte désormais toutes les normes.

Son nouveau parvis en pavés de grès lui donne un charme particulier et très apprécié.

Notre gare aussi se modernise !

Entièrement rénovée par la SNCF. Des panneaux d'informations touristiques ont été spécialement conçus pour Auvers. Nous avons désormais une gare moderne et accueillante. Les quais sont désormais adaptés pour le Francilien.

Deux grands projets de rénovation sont à l'étude par l'architecte des monuments historiques M. Hanssen, l'église et le cimetière.

La première tranche de travaux de réfection des toits de l'église débutera cet été.
Je remercie tous les Auversois qui ont fait un don pour notre belle église et je sais qu'ils sont nombreux.

Aujourd'hui, c'est environ 60 bénévoles et 27 partenaires qui sont engagés à nos côtés pour embellir notre ville. C'est avec un grand plaisir, accompagnée de mon équipe, que j'encadre et dirige chaque été nos chantiers : des moments de partage inoubliables que j'apprécie beaucoup et qui donnent un sens réaliste et concret à ma mission de Maire.

Notre ville c'est aussi la richesse de son tissu associatif.

Notre devoir est d'accompagner, aider et **soutenir toutes les initiatives** qui permettent le fonctionnement et l'organisation d'évènements, comme les Fêtes de quartiers, les spectacles, les salons et les tournois sportifs.

La vie culturelle et touristique d'Auvers connaît un grand succès !

Nous avons reçu plusieurs trophées en récompense de nos projets innovants, une aide financière du département et de la région de 110 000€ a été accordée pour l'aménagement de **l'entrée de ville** au pont avec la création d'un belvédère. **Début des travaux au printemps.**
2017 sera une année culturelle riche, nous fêterons le bicentenaire de la naissance de Charles François Daubigny.
La nouvelle salle d'exposition créée au rez-de-chaussée du musée sera mise à l'honneur et présentera notre collection des œuvres de l'artiste.

Nous allons lancer prochainement la construction du bateau-atelier de Daubigny « le Botin » selon les plans d'origine.

Depuis des mois nous travaillons sur ce projet avec la famille Raskin descendant de Daubigny, l'association SEQUANA et des bénévoles Auversois.
La fabrication de la cabine se réalisera au centre technique municipal, tandis que la coque (de 8m de long par 1.60m de large) sera construite aux chantiers de St Nazaire. **Mise à l'eau lors des journées du patrimoine les 16-17 septembre prochains.**
Comme vous le voyez, l'année qui s'annonce sera une année d'action orientée sur différents fronts qui conditionnent tous notre qualité de vie et la **préparation de l'avenir**.

2017 sera pour Auvers et pour la majorité municipale **une grande année de mobilisation.**

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise



Nos grands projets 2017

Bientôt une médiathèque à Auvers

Les locaux de l'ancienne maternelle Eugène Aubert seront prochainement affectés à d'autres activités, pour y créer un lieu de loisir et de culture pour tous : une MEDIATHEQUE !. Les travaux devront être engagés dans une démarche HQE (limitation des impacts environnementaux, avec une optimisation du projet concernant l'économie d'énergie, l'amélioration du confort visuel, acoustique et thermique des locaux et utilisation de matériaux sains, recyclables et locaux. Un réaménagement interne et externe des circulations permettra de répondre aux exigences de l'accessibilité.



Aménagement d'un belvédère à l'entrée de ville au pont



La proposition s'appuie sur la création de deux terrasses successives qui s'inscrivent dans le vocabulaire paysager des coteaux de l'Oise et valorisent les vues sur le fleuve.

Fonctionnalités et enjeux • Valoriser l'entrée de ville.

- Empêcher le stationnement sur la plateforme.
- Permettre une dépose minute des bus qui iront ensuite se garer sur le parking bus derrière la Maison de l'Île.
- Créer une buvette et une placette avec des bancs, du fleurissement et l'implantation de toilettes PMR
- Mise en valeur de la clairière.



Première tranche des travaux de réfection du toit de l'église, été 2017

Bas Nord du transept, chaufferie et raccordement des eaux pluviales (SIAVOS) du bas-côté Nord, révision à la nacelle des égouts du clocher et des abat-sons, installation d'une surveillance des fissures dans la nef.

Notre église mondialement connue présente une toiture très abîmée et dangereuse, le montant estimatif des travaux est de 600 000 €.

Pour nous aider à réaliser ce projet nous avons lancé en mai 2016 un appel aux dons en partenariat avec la Fondation du patrimoine, nous avons récolté à ce jour environ 60 000 €.

Je remercie les Associations d'Auvers pour leur mobilisation, les résultats parlent d'eux-mêmes. Des dons de 5000€ pour le Lions club, 4 000 € pour le Pressoir Auversois et 17 500€ par le festival d'Auvers.

Je remercie tous les Auversois qui ont fait un don pour notre belle église et je sais qu'ils sont nombreux.



Implantation des jeux pour enfants dans le parc Van Gogh, été 2017

Notre projet d'aire de jeux dans le parc Van Gogh a été bloqué plus d'un an par le porter à connaissance de la préfecture concernant l'usine des eaux de Méry sur Oise. Depuis son annulation en décembre dernier nos projets sont désormais réalisables !



Un cabinet médical en 2017 c'est possible !

Entourée de mon équipe, conseillée par des médecins et accompagnée par l'Agence Régionale de la Santé, j'ai choisi de réaménager l'espace Jean Lestruhaut, rue Tagliana, en un cabinet médical. Ce site a le grand avantage d'offrir à proximité, aux patients, l'accessibilité, le parking et les transports en commun.

Ces locaux professionnels modernes et accueillants seront mis à disposition des futurs médecins gratuitement ; ils ne paieront que leurs charges de fonctionnement.

Le cabinet médical sera ouvert du lundi au samedi matin, avec une amplitude horaire de 10 heures de prise en charge patients (maximum préconisé par l'inspection du travail, et sans comptabiliser le temps administratif). Les soignants fonctionnent sur le principe du dossier partagé et se relaient pour assurer une continuité des soins aux horaires d'ouverture.

Le cabinet sera en activité tous les jours ouvrés, y compris pendant les vacances scolaires. Le planning sera organisé en fonction.

Le délai en salle d'attente étant un critère jugé important par les patients, les consultations se font sur RDV.

Des plages horaires sans RDV quotidiennes sont prévues pour prendre en charge une « urgence de ville » non programmée ou rattraper le retard.

Le cabinet médical est composé de 6 salles de consultations, 2 salles d'attente, 1 salle de soins, 1 salle de réunion, 1 bloc sanitaire PMR.



Patrimoine et voiries

Programme de restauration de nos murs

- Mur de la rue de la Sansonne
- 2^e tranche de réfection du mur du parc Van Gogh
- Muret de la mairie-annexe
- Mur de l'office de tourisme



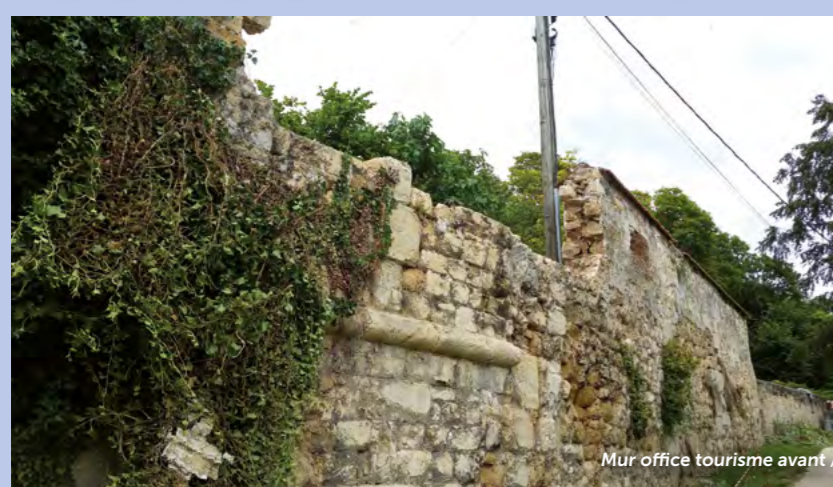
Mur de la rue de la Sansonne



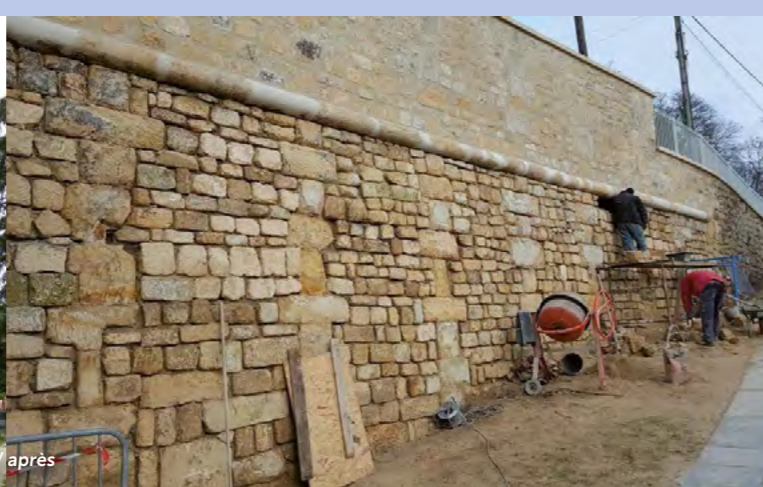
Mur du Parc Van Gogh 2^e tranche



Muret mairie-annexe



Mur office tourisme avant



après

Programme de réfection des voiries



Rue de Chaponval,
du 20 février au 24 mars 2017



Place Auguste Renoir,
du 13 au 17 mars 2017

En partenariat avec le Département et la CCSI



Rue François Villon, septembre 2017



D 27, mai 2017

Rénover et embellir nos bâtiments publics

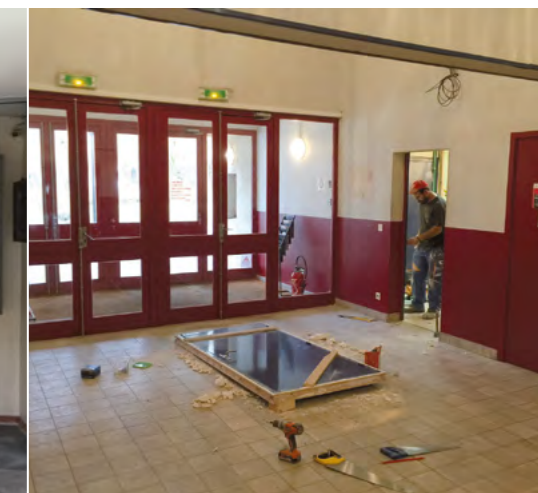
La Maison de l'Ile fait peau neuve

Afin d'offrir des conditions de travail optimales aux agents municipaux et d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les administrés, l'entrée de la maison de l'Ile et les bureaux ont été rénovés pendant les vacances de février. Le parvis a été réaménagé afin de répondre aux normes d'accessibilité.

Dès le mois de mars, un nouveau service « Association et Communication » sera mis en place.

Sophie Chérouise, spécialisée en communication et agent administratif expérimenté, sera à votre écoute, pour vous aider au quotidien.
✉ asso-com@ville-auverssuroise.fr

Enfin, vous aviez l'habitude d'être en relation avec Adelaïde Trisot. Elle se voit confier, désormais, la mission de gérer, avec l'association Grap's, la Galerie municipale d'Art Contemporain et de promouvoir cette expression artistique auprès des écoles en développant la médiation culturelle.
✉ art-culture@ville-auverssuroise.fr



Nos écoles

Bénévoles,
rejoignez-nous !

Inscription :
cabinetdumaire@ville-auverssuroise.fr

Poursuite de la rénovation de l'école des Aulnaies

Pendant les vacances d'avril :
- réfection des peintures de la cantine élémentaire,
- changement des dalles de plafond,
- pose de nouveaux luminaires.



Chantier citoyen été 2017 maternelle des Aulnaies :

- réfections de 4 classes,
- création de toilettes PMR,
- peintures extérieures,
- poses de stores
- réfection de la cour.



École maternelle des Aulnaies

Orientations budgétaires 2017

La ville a-t-elle augmenté les impôts? **NON...**

L'équipe municipale majoritaire respecte l'engagement pris lors de sa campagne municipale de 2014 : **0 % d'augmentation des taux d'imposition**. Les trois taux fixés par la municipalité : Habitation 17,83 % - Foncier bâti 24,05 % - Foncier non bâti 73,70 % sont **inchangés depuis 2014**.

Les décisions gouvernementales successives mettent à mal les finances communales, le budget primitif 2017 de notre ville s'inscrit dans un environnement extrêmement contraint. Nos marges de manœuvre sont beaucoup plus restreintes que par le passé et diminuent d'années en années.

Cependant, dans ce contexte difficile, nous nous attachons à garder des fondamentaux convenables et à surveiller les équilibres et l'endettement de notre collectivité.



Le contexte territorial intercommunal et la dynamique de la Communauté de commune Sausseron Impressionnistes (CCSI)

L'année 2016 a été particulièrement complexe avec l'intégration de notre ville dans une nouvelle communauté de communes.

L'attribution de compensation a été de 492 093,75 € et la prise en compte des frais d'instruction du service urbanisme à hauteur de 29 918 € soit un total de 522 011,75 €.

En 2017, l'application de la loi NOTRe a imposé le transfert de la compétence tourisme. L'ensemble des agents est de ce fait transféré depuis le 1^{er} janvier 2017.

Les recettes

En fonctionnement - FISCALITÉ

La progression des bases fiscales est annoncée par le gouvernement à 0,4 %.

Nos taux d'imposition restent inchangés.



Produits des taxes locales directes 2017

	Bases d'imposition prévues 2016	Bases d'imposition notifiées 2016	Augmentation des bases prévues en 2017	Bases d'imposition prévues 2017	Taux d'imposition communal (inchangé)	Recettes fiscales prévues en 2017
Taxe d'habitation	11 608 000 €	11 351 862 €	0,4%	11 397 269 €	17,83	2 032 133 €
Taxe foncière bâti	6 969 000 €	7 005 193 €	0,4%	7 033 214 €	24,05	1 691 488 €
Taxe foncière non bâti	64 300 €	64 303 €	0,4%	64 560 €	73,70	47 581 €
						3 771 202 €

En fonctionnement - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

La DGF (dotation globale de fonctionnement)

La baisse de la dotation forfaitaire pour Auvers ayant été de -14% en 2016 sera prévue à -7% pour 2017.

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017 - Prévission*
Dotation forfaitaire	1 181 478	1 140 296	991 893	850 153	790 642
Dotation de solidarité rurale	80 190	80 736	85 412	90 845	90 845
Dotation nationale de péréquation	201 033	196 916	214 416	210 415	210 415
Total DGF	1 462 701	1 417 948	1 291 721	1 151 413	1 091 902

* les montants pour 2017 sont estimés, en attente des notifications reçues habituellement au printemps et au plus tard en avril.

Le FSRIF (Fonds de Solidarité de la Région Ile de France)

Il a été de 234 943€ en 2016. Il sera inscrit à l'identique en 2017.

PRIVILEGE

MUSÉE MUNICIPAL DAUBIGNY

GRATUIT

- Écoles et centres de loisirs de la ville
 - Moins de 18 ans
- Usagers du CCAS de la ville

TARIF SPÉCIAL DE 2€

- réservé aux Auversois et habitants de la CCSI

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

Sur les pas
de
DAUBIGNY

BICENTENAIRE 1817 | 2017

Aux sources
de l'IMPRESSIONNISME

SAISON CULTURELLE
25 MARS - 17 SEPTEMBRE 2017

Bicentenaire de la naissance du peintre Charles François DAUBIGNY



À travers ses musées, ses maisons et ateliers d'artistes, la reconstruction du bateau-atelier de Daubigny, ses patrimoines bâtis, naturels et ses bords d'Oise, Auvers-sur-Oise est l'unique destination impressionniste en France à célébrer le bicentenaire de la naissance de Charles François DAUBIGNY (1817-1878) : **Sur les pas de Daubigny du 25 mars au 17 septembre 2017.**

Charles François Daubigny séjournera 18 ans à Auvers-sur-Oise et compte parmi les peintres les plus importants que la ville ait connus. Il contribuera à renouveler profondément la peinture de paysages en expérimentant de nouvelles techniques et des cadrages inédits notamment à bord de son fameux bateau-atelier.

Né dans une famille d'artistes, Charles François est d'abord formé par son père Edme Daubigny, lui-même paysagiste classique. En 1841, il suit les cours du peintre d'histoire Paul Delaroche aux Beaux-Arts de Paris. Mais ses vraies leçons, il les tire de ses contacts avec les peintres de Barbizon, lors de ses rares séjours dans la forêt. En 1852, il fait la connaissance de Camille Corot (1796-1875) à Crémieu dans le Dauphiné. Le vieux maître sera toujours pour lui un guide et un ami très cher. Ils vont ensemble se promener à Auvers, à partir de 1854, année faste où Daubigny découvre Villerville, station balnéaire de Normandie.

En 1873 et 1874, ses œuvres inspirées des techniques de « La Nouvelle Peinture » annoncent l'Impressionnisme. Avec son fils Karl qui est son élève, il travaille sur le paysage maritime.

Corot disparaît en 1875. La santé de Charles François se dégrade. Il peint jusqu'au bout, entreprenant sa dernière croisière en 1877. Il meurt à Paris en 1878.

LA MAISON-ATELIER de DAUBIGNY



© Colombe Clier

En 1861, Charles François Daubigny s'installa à Auvers-sur-Oise où il fit venir ses amis artistes ; ce fut le premier foyer artistique du village.

Aujourd'hui, les exceptionnels décors qui ornent les murs de cette maison-atelier (200 m²), peints par Daubigny père et ses enfants, mais aussi par Corot, Daumier ou encore Oudinot, témoignent du bonheur familial et de l'effervescence artistique de cette époque.

Classé monument historique en 1993 et labellisé « Maisons des Illustres » en octobre 2014, ce lieu de mémoire invite à s'imprégner d'une atmosphère authentique et d'une ambiance préservée.

La Maison-Atelier de Daubigny demeure encore aujourd'hui la propriété et le lieu de vie des descendants du peintre.

61 rue Daubigny - 95 430 Auvers-sur-Oise | 6 € - plein tarif | 4 € - tarif réduit | Gratuit pour les moins de 12 ans en famille | Réservation groupes : reservation@atelier-daubigny.com |



© Maison-Atelier de Daubigny

MUSÉE DAUBIGNY

DAUBIGNY : aux sources de l'Impressionnisme

EXPOSITION du 25 mars au 3 septembre 2017

Après Amsterdam, le musée Daubigny présente une exposition temporaire unique en France : 90 œuvres originales de Daubigny réunies pour le bicentenaire de sa naissance.

Le musée Daubigny vous invite à découvrir l'artiste Charles François Daubigny, une personnalité attachante, à travers des toiles inédites qui dévoilent le plaisir palpable qui habita l'artiste lors de ses séances de peinture en famille et entre amis. Pas moins de quatre-vingt-dix œuvres, peintures, gravures, dessins et clichés-verres jalonnent l'exposition. Le parcours vous présente l'évolution de son œuvre et comment l'artiste peignait sur l'Oise ou sur la Seine, à bord de son bateau-atelier « Le Botin », renouvelle les points de vue et l'atmosphère du paysage fluvial. Le ciel et l'eau en deviennent les atouts majeurs.

Les sites peints en Normandie, où Daubigny fréquenta Villerville près d'Honfleur pendant plus de trente ans, révèlent une vigueur dans l'expression et une modernité dans la technique chez cet artiste pour lequel peindre la mer est une révélation. Vous percevrez aussi l'influence du maître sur ses élèves, dont beaucoup travaillèrent près de lui dans la région d'Auvers, puis au fil de l'Oise et de la Seine, jusqu'à la Manche.

À partir du mois de septembre 2017, le musée Daubigny vous proposera le second volet de cette exposition. L'exposition permanente du musée consacrée à Charles François Daubigny sera mise en regard avec les œuvres des artistes qu'il a inspirés autour de la thématique de l'eau et de la lumière.

Manoir des Colombières, Rue de la Sansonne - 95 430 Auvers-sur-Oise | 5€ - plein tarif | 2€ - tarif réduit (Auversois et CCSI) | 3€ - tarif groupes (à partir de 10 personnes) | Gratuit pour les moins de 18 ans | museedaubigny@ville-auverssurroise.fr |

NOUVEAU

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
fermeture hebdomadaire le lundi

ATELIERS JEUNE PUBLIC
les mercredis
à partir de 6 ans
| 5€ sur inscription |



ÉVÈNEMENT 2017

LA RECONSTRUCTION DU BOTIN de Daubigny

La ville d'Auvers-sur-Oise lance la reconstruction du premier bateau-atelier de Daubigny, « le Botin », selon les plans d'origine. Depuis des mois, la commune travaille sur ce projet avec la famille Raskin descendant de Daubigny, l'association SEQUANA et des bénévoles Auversois.

La coque sera construite par les élèves de l'école MOTIV'ACTION à Montoir de Bretagne en Loire Atlantique. La fabrication de la cabine se réalisera au Centre technique municipal par une équipe de bénévoles auversois, en partenariat avec les menuiseries ST ANTOINE.

Mise à l'eau lors des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochains.

AVEC LA PARTICIPATION de la Région Ile-de-France, du Conseil départemental du Val d'Oise et des Cars Lacroix |

SUIVEZ LA PROGRESSION DU CHANTIER |

<http://chantierdaubigny-lebotin.eklablog.fr/>

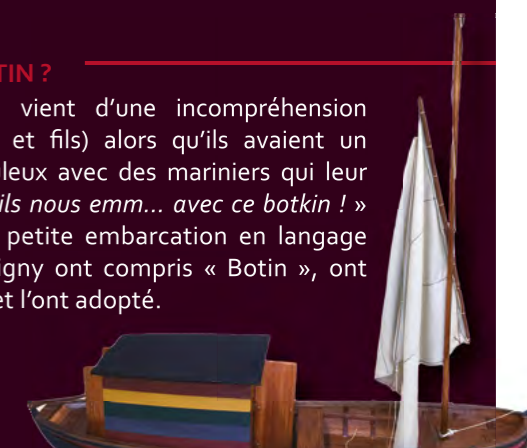
Charles François DAUBIGNY a été le premier peintre à concevoir et utiliser un bateau-atelier pour peindre plus commodément les paysages ; il sera ensuite imité par Monet, Bonnard et d'autres.

En 1857, il achète un bac de passeur et l'aménage (8,5 m de long sur 1,80 m de large) pour peindre et naviguer jusqu'à Honfleur voir son ami le peintre Boudin.

Son rêve était d'avoir un bateau dans lequel coucher au besoin, vivre en dehors des hôtels, faire sa popote à bord, afin de parcourir à petites journées le bord des rivières, avec un autre point de vue.

VOUS AVEZ DIT BOTIN ?

Cette dénomination vient d'une incompréhension des Daubigny (père et fils) alors qu'ils avaient un échange un peu houleux avec des marins qui leur ont dit : « *qu'est qu'ils nous emm... avec ce botkin !* » (Mot désignant une petite embarcation en langage marinier). Les Daubigny ont compris « Botin », ont trouvé le nom drôle et l'ont adopté.



| GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN |



La ville d'Auvers a engagé une nouvelle dynamique de valorisation des artistes plasticiens contemporains. Depuis février 2016, une association des artistes auversois s'est créée : le GRAP'S. Elle est en charge de la programmation de la galerie municipale.



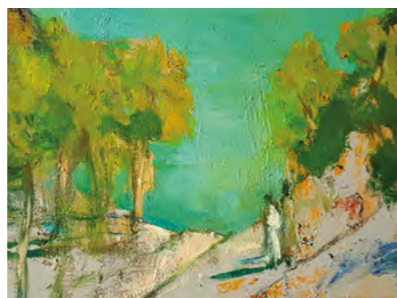
Pour cette saison 2017, l'association propose une série d'expositions, de rencontres et de conférences sur le thème de la lumière en regard de l'œuvre de Daubigny.

| 5 rue du Montcel - 95 430 Auvers-sur-Oise | Du mardi au vendredi de 14h à 18h | Le week-end de 10h à 18h | Entrée gratuite | art-culture@ville-auverssursoise.fr | 01 30 36 15 42 |

6 DAOUD
ARTISTE PLASTICIEN
DE LA SAISON 2017
invité du 37ème Festival
d'Auvers-sur-Oise

EXPOSITION du 10 juin au 27 août 2017

Vernissage le samedi 10 juin à 17h | Galerie d'Art contemporain |



6 OPUS 37

| MAISON DU DOCTEUR GACHET |

6 LES DÎNERS DES ÉCLECTIQUES
et le docteur Gachet

EXPOSITION du 25 mars au 25 juin 2017



| 78 rue du Docteur Gachet - 95 430 Auvers-sur-Oise | maison.gachet@valdoise.fr | 01 30 36 81 27 | De 10h30 à 18h30 | Fermeture hebdomadaire les lundis et mardis | Entrée gratuite | Groupes sur réservation |

| MUSÉE DE L'ABSINTHE |

6 HONORÉ DAUMIER, ami de Daubigny

EXPOSITION du 11 mars au 29 octobre 2017



| 44 rue Callé - 95 430 Auvers-sur-Oise | 01 30 36 83 26 | Tous les samedis et dimanches de 13h30 à 18h | En supplément, du 12 juillet au 15 août, les mercredis, jeudis et vendredis | Dernière entrée à 17h30 | Les groupes sont reçus toute la semaine sur rendez-vous | 5€ - plein tarif | 4€ - tarif réduit (groupes, handicapés, jeunes de moins de 18 ans) | absinthe.auvers@free.fr | www.musee-absinthe.com | <http://absinthemuseum.auvers.over-blog.com> |

6 AUTRES LIEUX DE CULTURE

LES ATELIERS BOGGIO

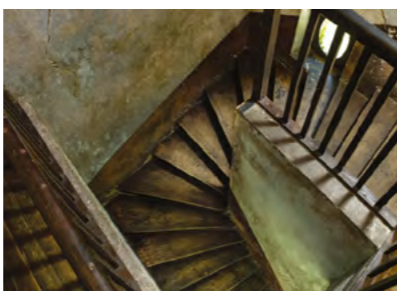


| 47 rue Émile Boggio, 95 430 Auvers-sur-Oise | 06 10 33 24 71 | lesateliersboggio@sfr.fr | Ouvert le week-end de 14h à 18h30 | Pour les groupes sur demande auprès de l'Office de Tourisme : 01 30 36 71 81 | Tarif - 6€ par personne |

| L'AUBERGE RAVOUX
dite « Maison de Van Gogh » |

OUVERTURE
du 1^{er} mars au 29 octobre 2017

| Place de la Mairie - 95 430 Auvers-sur-Oise | T +33 (0)1 30 36 60 60 | contact@maisondevangogh.fr | 6€ - plein tarif |



LE CHÂTEAU D'AUVERS



Le château d'Auvers-sur-Oise 4.00, passeur d'une histoire artistique et créateur de liens... se rénove et vous donne RDV à l'automne 2017.

| Rue de Léry - 95 430 Auvers-sur-Oise | 01 34 48 48 48 | communication@chateau-auvers.fr |

... Orientations budgétaires 2017

En Investissement - RECETTES PROPRES

Autofinancement

Le budget visera la couverture du remboursement en capital des emprunts par un versement du budget de fonctionnement. Les amortissements 2017 viendront en recettes pour un montant estimé à 105 000 €, sachant que l'exécution 2016 est de 94 633,24 €. La taxe d'aménagement sera maintenue à la réalisation 2016 soit 20 000 €

FCTVA

Compte tenu des investissements réalisés en 2016 et des dépenses d'entretien des bâtiments publics, le montant de FCTVA est estimé à 270 000 € pour 2017.

En investissement - SUBVENTIONS

Les subventions d'investissement sont :

- Les subventions régionales et départementales prévues au cadre du contrat régional en cours
- Les subventions obtenues pour le projet d'entrée de ville et l'aire de jeux
- Les dons mobilisables grâce à la Fondation du Patrimoine et les autres subventions qui pourront être mobilisées dans le cadre d'opérations éligibles au subventionnement public ou privé et notamment l'entretien de la toiture de l'Eglise Notre-Dame



Les dépenses

Le budget 2017 de fonctionnement reflètera la poursuite des efforts pour dégager des marges de manœuvre et financer les dépenses d'investissement.

En fonctionnement -
LES CHARGES DE PERSONNEL

L'année 2016 a été marquée par :

- le renfort des équipes avec des recrutements de cadres dans divers domaines : Direction et Affaires Générales, Finances, RH, Technique, Urbanisme.
- le tourisme a été soutenu pour faire valoir la ville et augmenter les recettes dans un contexte globalement très défavorable du fait du terrorisme qui a touché le pays.
- La refonte des grilles de rémunération des cadres d'emplois des fonctionnaires.

L'année 2017 sera impactée par :

- la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RISEEP)
- Le transfert de la totalité des personnels de l'Office du Tourisme vers la CCSI est effectif au 1^{er} janvier 2017 et viendra en moins de la masse salariale 2016.

Nous veillerons tout particulièrement à adapter les missions des agents au mieux du besoin collectif, et limiterons au plus juste les contrats temporaires, afin de rester dans une masse salariale de 4 000 000€.

Les dépenses d'investissement

Les investissements envisagés sont contraints par la réduction de la DGF et l'impact non compensé des rythmes scolaires sur le fonctionnement et les dépenses de personnel.

Ils permettront toutefois, grâce à une implication des chantiers citoyens et des agents pour les travaux en régie et le suivi de notre politique de récupération de matériels de qualité utiles à la ville et de négociation au meilleur rapport qualité durabilité prix des opérations significatives pour les Auversois.

Voir nos grands projets 2017 page 4

L'état de la dette en 2017

L'endettement

Notre endettement par habitant baisse depuis 2014, notre commune se trouve à présent en-dessous de la moyenne nationale qui était de 959 € par habitant en 2015.

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Encours	8 377 344	6 511 667	6 784 696	6 792 572	6 486 922
Population totale	7 080	7 080	7 073	7 036	7 132
Encours en euros par habitant	1 183	920	959	965	910

L'annuité de la dette

L'amortissement du capital de la dette pour 2017 s'élèvera à 323 568 €

Les charges des intérêts et charges financières s'élèveront à 274 291 €

Les pénalités de change liées à la parité entre l'Euro et le Franc Suisse qui affectent les intérêts d'emprunt interviendront en sus, dépendant de la bonne tenue de l'Euro au niveau international. (article 6688)

Prendre soin de notre ville

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ sont des sujets qui concernent chacun d'entre nous.

Dans ces domaines, chaque habitant a l'obligation d'agir pour le bien-être de tous.

Auvers se transforme et s'embellit.

Les Auversois aiment voir leur rue, leur quartier, leur ville propres. Ils veulent profiter d'espaces publics agréables.

Nous avons d'ailleurs mobilisé des moyens humains et matériels importants, à la hauteur de ces attentes bien légitimes. Cependant les incivilités, les négligences dont se rendent coupables quelques-uns, dégradent notre ville.

Toutefois il ne nous sera jamais possible de veiller à ce que chacun, partout, respecte les règles du savoir-vivre.

Parfois de simples petits gestes ou un changement des habitudes quotidiennes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

A chacun de nous de se sentir responsable d'Auvers car notre village mérite l'attention de tous. La ville est entre vos mains.

POUBELLES RENTRÉES trottoirs libérés

Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations. Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les personnes à mobilité réduite et la circulation des piétons. Seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant ils sont contraints de s'engager sur la route, ce qui peut être dangereux.

Les trottoirs c'est pour les piétons.

A savoir

Je sors mes poubelles et bacs le bon jour de collecte et je les rentre le jour même.

Je balaie le trottoir devant ma porte et je le sécurise en cas de neige et de verglas. J'entretiens ma façade et mon pas de porte en enlevant les mauvaises herbes.



LES ENCOMBRANTS des réflexes à acquérir

Il est interdit d'encombrer les trottoirs avec des déchets volumineux, des solutions existent en dehors des jours de collecte des encombrants. Contactez le syndicat pour trouver celle qui vous convient le mieux.

Les dépôts sauvages, plus ou moins volumineux, salissent nos rues et ternissent l'image de la ville. Lors d'un constat de dépôt sauvage, les inspecteurs de salubrité en lien avec la police municipale enquêtent systématiquement pour retrouver et verbaliser le propriétaire. Il est également interdit de brûler les déchets ménagers ou végétaux à l'air libre.

Ramassage des dépôts sauvages et déchets sur la commune.



Les encombrants et déchets volumineux doivent être sortis sur le trottoir la veille du jour de Collecte. Pas avant.

GARDONS NOS RUES et nos espaces publics propres !



Auvers compte 300 corbeilles sur son espace public. Il ne tient qu'à soi de faire quelques pas pour jeter ses petits déchets dans les poubelles. Pour que chacun puisse marcher en ville ou se promener dans un parc et pour que nos amis à 4 pattes soient acceptés et appréciés de tous, **les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.**

BIEN STATIONNER SON VÉHICULE pour ne gêner personne

Circuler en ville, surtout en voiture, suppose le respect du code de la route et des règles de stationnement, pour que chacun trouve sa place et que tout le monde se partage les espaces publics. Le stationnement sur les trottoirs, sur les passages piétons ou empêchant l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule sont interdits. Il provoque des problèmes d'accessibilité des pompiers et des services d'urgence ou le ramassage de poubelles. Il force les piétons à s'engager sur la route, avec tous les dangers que cela présente.



Bienvenue à Grégory Bonnetain

Grégory Bonnetain a été recruté par la ville pour occuper le poste d'Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP).

En contact permanent avec la population, ses missions sont :

- informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies de circulation



- contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances et du code de la route, du règlement sanitaire départemental, du code de l'environnement
- sécuriser le passage des piétons sur la voie publique aux abords des écoles

- analyser et gérer une situation ou des événements imprévus aux abords d'un équipement ou d'un lieu public
- anticiper et évaluer les risques et prendre les mesures adaptées
- signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents
- secourir les individus en cas de besoin et assurer la protection des personnes
- procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage
- relever les infractions au code de l'urbanisme

✉ asvp95430@ville-auverssursoise.fr

Tarif des infractions

- Le montant des infractions prévues par le code de la route articles 417-10 et 417-11 peut aller de 35 € à 135 €.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU DU SEDIF AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le Comité du SEDIF, a décidé une nouvelle baisse du prix de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2017, accompagnée d'un renforcement des engagements pour la qualité de service délivré aux usagers, à l'occasion de l'examen à mi-parcours du contrat de Délégation du Service Public (DSP) de l'eau avec Veolia Eau d'Ile-de-France (contrat signé pour 12 ans de 2011 à 2022). Dans le contexte de stabilisation des consommations d'eau, après une baisse continue depuis plus de 20 ans, cette nouvelle baisse du prix de 10 centimes/m³ au bénéfice des usagers domestiques s'ajoute à la baisse de 18% obtenue en 2011 (32 centimes/m³) avec le nouveau contrat de DSP. Le prix payé par les usagers du SEDIF passera de 1,47 €/m³ (prix au 1^{er} octobre 2016) à 1,37€/m³ au 1^{er} janvier 2017 (Prix de l'eau potable, hors taxes, hors redevances et hors assainissement).



Calendrier de collecte 2017

Jours de collecte des déchets

Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

Déchets résiduels - Collecte le matin à partir de 6h Conteneur à couvercle grenat. **104 jours de collecte/an**

Emballages et papiers - Collecte le matin à partir de 6h Conteneur à couvercle jaune. **52 jours de collecte/an**

Déchets verts - Collecte à partir de 12h30 du **mercredi 5 avril au mercredi 13 décembre 37 jours de collecte/an** Sacs papiers.

Distribution de sacs déchets verts

Centre Technique Municipal, 7 rue Tagliana
- vendredi 17 mars (8h-19h) et samedi 18 mars (8h-12h)
- vendredi 24 mars (8h-19h) et samedi 25 mars (8h-12h)
- vendredi 15 septembre (8h-19h) et samedi 16 septembre (8h-12h)
- vendredi 22 septembre (8h-19h) et samedi 23 septembre (8h-12h)

Voiture mal stationnée, collecte non assurée !

N'oubliez pas de changer de côté le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h pour ne pas gêner le passage du camion.



Dates de collecte du verre

La collecte du verre a lieu une fois par mois le **vendredi matin** à partir de 7h. Conteneur à couvercle vert. **12 jours de collecte/an**

Vendredi 6 janvier	Vendredi 7 juillet
Vendredi 3 février	Vendredi 4 août
Vendredi 3 mars	Vendredi 1er septembre
Vendredi 7 avril	Vendredi 6 octobre
Vendredi 5 mai	Vendredi 3 novembre
Vendredi 2 juin	Vendredi 8 décembre

Dates de collecte des encombrants

Collecte à partir de 6h du matin **6 jours de collecte/an et 2 déchèteries mobiles**

SECTEUR A	SECTEUR B
Mardi 24 janvier	Lundi 23 janvier
Mardi 21 mars	Lundi 20 mars
Déchèterie Mobile samedi 8 avril 9h-17h	
Mardi 16 mai	Lundi 15 mai
Mardi 18 juillet	Lundi 17 juillet
Mardi 26 septembre	Lundi 25 septembre
Déchèterie Mobile samedi 14 octobre 9h-17h	
Mardi 21 novembre	Lundi 20 novembre

Déchèterie mobile

- Parking d'intérêt général, rue de Montmaur
- Accès avec le badge de la déchèterie ou avec un justificatif de domicile + une pièce d'identité

→ Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés.



Contacts

N° Vert **0 800 511 202**

01 34 18 30 12

contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr

Alerte pollution

Projet de construction d'une plate-forme de tri-transit de déchets dangereux et traitement de terres polluées aux hydrocarbures et leurs dérivés par la société OGD (Ortec Générale de Dépollution) En face du quartier de Chaponval et Valhermeil à moins de 300 m, sur la zone multimodale fluviale de Saint-Ouen-l'Aumône appartenant au Port autonome de Paris, à côté de CEMEX.



Les nuisances

- Sonores (broyage, concassage, transport par camion et péniche...);
- Pollution des eaux souterraines
- Pollution en cas d'inondation « extrême » : les terres polluées pourraient être emportées et contaminer les eaux

- Émissions de poussières (lors du concassage, du transport, rejets de combustion...), 65,4 % des émissions sont constitués de dérivés du benzène.
- Risque d'inhalation (effet direct) ou de dépôt sur les arbres fruitiers et produits alimentaires cultivés dans des jardins à proximité (effet indirect).

Vous êtes concernés !

Une enquête publique a été réalisée du 9 janvier au 9 février 2017

Une pétition à l'initiative de Mme le Maire est à signer en mairie et se trouve sur le site de la ville.

A ce jour plus de 1 000 signatures !

Vous êtes venus nombreux signer le registre lors de notre café citoyen du dimanche 29 janvier. Merci à l'association VVO pour son aide et sa mobilisation.



Vie municipale

Nouveau bureau de vote

Les bureaux de vote à Auvers sur Oise



Ils sont dorénavant au nombre de 6 :

- 4 bureaux qui ne changent pas : Maison de L'Île, Foyer des Anciens, école Vasseur (cantine), école de Chaponval (cantine),
- **le 5^e bureau de l'école des Aulnaies est scindé en 2**, par ordre alphabétique des rues : un dans le préau de l'école primaire (de l'Allée Marcel Caffin à la rue du Docteur Gachet) et l'autre (N°6) dans le préau de l'école maternelle (de la rue Guérin à la rue Tagliana).

Chacun recevra une nouvelle carte d'électeur en Mars 2017, sur laquelle le bureau de vote sera indiqué.

NOUVEAU

Délivrance des cartes d'identité nationale

Le mode de confection des titres change à compter du 22 Février 2017: toute demande devra être enregistrée sur le dispositif de recueil utilisé déjà pour les passeports.



En pratique :

- vous devrez **prendre rendez-vous en mairie au 01 30 36 70 30**.
- Un créneau horaire sera réservé exclusivement aux dossiers qui ont fait l'objet d'une pré demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>

Prenez vos précautions pour les vacances d'été ou pour les examens de fin d'année, pour tenir compte des délais de rendez-vous.

ATTENTION !

A compter du 1^{er} Mars 2017, nous demandons à chacun et chacune de fournir les photocopies des documents nécessaires à une démarche administrative (les originaux devront toujours être produits).

Ceci est valable pour tous les services communaux, notamment les affaires générales en ce qui concerne les demandes de passeports et cartes d'identité, les inscriptions sur listes électorales, les recensements militaires..., le service scolaire pour le calcul des quotients, les inscriptions à l'école, garderie ou autre..., le CCAS pour certaines démarches autres que l'aide facultative ou les demandes de RSA : dossier logement, APA, placement en EHPAD...

La multiplication de ces copies en Mairie entraîne des coûts que l'ensemble des Auversois ne doivent plus supporter.

Etat civil

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Bienvenue

Naissances

27/07/16	Raphaël DELEPIERRE	08/11/2016	Leyny TAUZIN ALVES MONTEIRO
30/07/16	Mayvis MOJON		Rohan JAIN
07/08/16	Rose VIOLLEAU	10/12/2016	Méline LAVERSIN LE MENER
18/08/16	Naël SAHNOUNE	19/12/2016	Clémence SAUSSEY
19/08/16	Clémence DELESNE	20/12/2016	Achille ARMAND
29/08/16	Katarina HALMAERT	22/12/2016	Martin ARAUJO PEREIRA
31/08/16	Gabriel BOUGRO	28/12/2016	Charly ARNAUDET
07/09/16	Mathéo PATEYRON	23/12/2016	Rose LEBAS
	GOSSEYE	04/01/2017	Apolline BUGAY
20/09/2016	Gabrielle DA SILVA ADINGRA	07/01/2017	Jules RECEGANT
25/09/2016	Romane HEUZEY	12/01/2017	BOUCHAAL Fanny
27/09/2016	Zeineb SOUMAORO	19/01/2017	ALVES OLIVEIRA Timéo
05/10/2016	Lou BOULLIER	19/01/2017	MARTINS MATIAS Kenzo
08/10/2016	Axel CLEMENDOT	20/01/2017	LOUP IMPERINETTI Maxime
10/10/2016	Mélina BONNAL ALVES	22/01/2017	LEFEUVRE Louise
10/11/2016	Daniel BALAN	23/01/2017	SULYAN Valentin
12/11/2016	Sabrina KHALIFA	28/01/2017	CLARK Mila
25/11/2016	Arthur SEGRET	30/01/2017	

Félicitations

Mariages

06/08/2016	ALCOVER Delphine et.BEAUFILS Reynald
27/08/2016	MEUNIER Mireille et.SOL Fabrice
27/08/2016	TEMPLIER Aurélie et.BAYLES Alain
03/09/2016	STROBANT Laure et.DAHM Michel
10/09/2016	DU TEIL Maria et.BOUCHAAL Idir
24/09/2016	HUX Elisabeth et.POZZI Didier
01/10/2016	DE LAUNAY Claire et. ROEDOLF Jan
29/10/2016	VERNIER Sandrine et.MORIN Jean-Luc
19/11/2016	LIMA DO VALE Sandra et.TEIXEIRA BRANCO Dominique
17/12/2016	AFANE Nouria et.COPPOLA Rémi
21/01/2017	WILQUIN Martine et.LAMOUCHE Jean-Yves

Noces d'or

Yvette et Richard Giroux
Samedi 11 février 2017



Ils nous ont quittés...

Décès

20/07/2016	Paulette JACQUET veuve LANGLOIS	29/10/2016	Arlette OLIN veuve CAUVIN
26/07/2016	Georges HOTTE	04/11/2016	Lydie HULLIGER épouse LEGROS
16/08/2016	Jeannine GUILLOT veuve DHEILLY	09/11/2016	Christiane NORMAND veuve GARNIER
25/08/2016	Gisèle BULAN veuve MAISONNEUVE	14/11/2016	Robert PINOT
05/09/2016	Jean-Jacques L'ANTHOËN	26/11/2016	Jacques SECRETAIN
21/09/2016	Ignacio FERNANDEZ OTERO	29/11/2016	Jeannine DUREAU veuve DUVEAU
28/09/2016	Suzanne DEMILLY veuve FIQUÉMONT	23/12/2016	Annie FROMONT veuve BOISSY
10/10/2016	Simon DELALANDE	31/12/2016	Victoria DURAND épouse SAVIANE
17/10/2016	Paulette HUBERT veuve RENARDIN	03/01/2017	Michel RABIER
20/10/2016	Cécile WURTZ épouse PLAISANT	09/01/2017	Robert MARCHAT
26/10/2016	Roger LAUTRETTE	19/01/2017	Boulam AÏSSOU
27/10/2016	Yvonne LARNAUDIE veuve GAUDEFROY	20/01/2017	Jean NOWICKA
		23/01/2017	Michel GALLI
		25/01/2017	Asdrubale TAVONI

Parrainage civil

06/08/2016 Isaline BEAUCHAMP

Tribune libre

En ce début d'année, l'équipe municipale est fière de sa gestion rigoureuse des finances publiques. Ainsi a-t-elle pu investir et réaliser ses projets sans pour autant augmenter les impôts des Auversois. Et soyez-en sûr, cela continuera ainsi !

En interne également les choses avancent vite pour toujours plus d'efficacité ; réorganisation des services, renforcement des équipes chargées de l'animation périscolaire sans nouveau coût pour les familles, création d'un nouveau pôle solidarité, recrutement d'un ASVP, déploiement d'un agent à la galerie d'art municipale afin de revitaliser ce lieu en coopération avec l'association des artistes...

L'objectif est clair, assurer le bien-être de l'administré sans charges supplémentaires pour ce dernier.

Mais là encore il est bien aisé de critiquer et de montrer du doigt, moins de reconnaître les avancées.

Les bâtiments sont rénovés, nos rues nettoyées, de nouveaux commerces ouvrent en ville... Auvers s'inscrit de manière durable dans le futur !

L'équipe municipale, soudée et pleinement investie dans sa mission, poursuivra dans cette voie en cette nouvelle année 2017.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »
Porte parole Thomas Omejkane Harnois, Conseiller Municipal

A mi-mandat municipal, nous pouvons faire un constat des nombreux échecs dans la gestion depuis 2014.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été rejeté par le Commissaire enquêteur et la deuxième version déferée au Tribunal Administratif par le Préfet du Val-d'Oise, avec un fort risque d'annulation.

Les comptes financiers sont inquiétants avec une dérive des frais de personnels : 300 000 euros de plus en 2016 que le budget voté ! Les délibérations financières sont inexactes ou approximatives, ainsi lors du Conseil du 15 décembre les 6 étaient fausses !!!

Le personnel est mal traité, beaucoup partent, plusieurs contentieux opposent la mairie à des agents.

Enfin la politique sociale est sacrifiée : projets de logements arrêtés, l'association Emploi Solidarité ne perçoit plus de subvention de la ville et n'est plus sollicitée pour des tâches utiles à la population.

Jean Pierre BEQUET, Jean Pierre BRIHAT, Marie Agnès GILLARD, Emilie SPIQUEL, Julien SERIGNAC
www.vivre-auvers-ensemble.fr

Chères Auversoises, chers Auversois,

Cette première tribune de l'année 2017, bien que tardive, est l'opportunité de vous présenter mes meilleurs vœux. Que cette année soit pleine de bonheur pour vous et vos proches.

Le Projet de construction d'une plate-forme de tri-transit de déchets dangereux et traitement de terres polluées à Saint Ouen l'Aumône, en face du Valhermeil et de Chaponval, à proximité des écoles, est inquiétant pour notre territoire. Notre mobilisation contre cette installation doit s'amplifier. Depuis la rentrée 2016, les écoliers Auversois n'ont pas pu bénéficier de créneaux de piscine, faute de place dans les structures. Il est fondamental que les élèves de notre ville puissent recevoir cet enseignement. Nous comptons sur la municipalité pour faire avancer la situation.

En espérant que les projets tant attendus voient le jour en 2017 dans notre belle commune (aire de jeux, cabinet médical, médiathèque...).

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrite

Rétroplanning atelier-projets

1^{er} semestre 2017 *Salle de réunion 2^e étage en Mairie*

Culture, tourisme et patrimoine - Mme JACQUEMIN - *Le mercredi 11 janvier 2017 à 20h30*

Cadre de vie (sécurité des voiries, mobilités et Urbanisme) - Mme GUERLAIN, M. BEAULIEU - *Le mardi 25 avril 2017 à 19h*

Education, jeunesse et sport - M. LEGRAND, M. LEMBA-DIYANGI - *Le vendredi 10 mars 2017 à 20h*

Vie locale, associations et commerce - Mme ROVIRA - *Le lundi 13 mars 2017 à 20h*

Solidarité - M. COLIN - *Le 24 mars 2017 à 18h*

Accessibilité - M. COLIN - *Vendredi 3 mars 2017 à 18h*

Prochain café citoyen

Dimanche 26 mars 2017
à 10 h place de la mairie



Retour en images



EXPOSITION
ART ET ARTISANAT
DE LOISIRS



SALON DU TERROIR



LOTO
TÉLÉTHON



BAL COUNTRY



NOËL EN FÊTES



MARCHÉ DE NOËL



ILLUMINATIONS DE NOËL



NOËL DU PERSONNEL



NOUVEAU COMMERCE
Tabac Le week-end



NOUVEAU COMMERCE
Relais des peintres



NOUVEAU COMMERCE
La palette gourmande



NOËL SOLIDAIRE
Spectacle de la compagnie
« debout les rêves »
et goûter pour les enfants



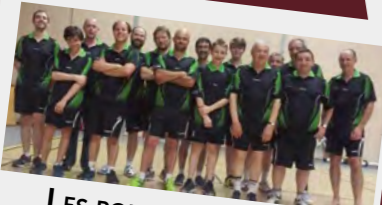
NOËL DES ÉCOLES



LE PÈRE NOËL VISITE
LA NOUVELLE MAIRIE



SENIORS EN FÊTE



LES PONGISTES D'AUVERS



STAGE DU CLUB DE FOOT



LES BOULISTES D'AUVERS



SOIRÉE GÉNÉTICANCER



VŒUX DU MAIRE



UN NOUVEAU PODIUM
POUR LE CLUB DE JUDO



ANIMATIONS JEUNES
FOOT EN SALLE

Résultats du concours vitrines en fête

La plus féérique
Boucherie d'Auvers,
M. et Mme Maljurek

La plus originale
Boulangerie du parc,
M. et Mme Vanhauwe

La plus écologique
Les Coquelicots sucrés,
M. Baillehache
Merci à tous les participants

Vos rendez-vous

MARS

Samedi 4

Maison de l'Île

Dimanche 5

LOTO Foot

Randonnées pédestres

Départ : rue des Ponceaux

Renseignements ☎ 06 13 74 77 34

✉ us.auvers95@gmail.com



Dimanche 5

Maison de l'Île
16h

Spectacle gratuit pour tous

"Borderline" 8 monologues de femmes, organisé par les Matatchines pour la journée de la femme

Mercredi 8 mars

Journée de la femme

Samedi 11

Maison de l'Île 21h

Concert Auvers jazz « Groove Catchers »

🌐 www.auversjazz.com

Samedi 18

Maison de l'Île
14h à 17h

Exposition des travaux d'élèves

Suivi d'un spectacle des Matatchines

Samedi 18 au

Exposition- GRAPS II

AVRIL

Samedi 1^{er}

Galerie municipale
d'Art contemporain

**Exposition- GRAPS II
vernissage à 18h**

✉ art-culture@ville-auverssuroise.fr

Dimanche 2

Maison de l'Île
12h

Repas des Anciens Combattants

Lundi 17

Parcs des sports
11h

Chasse aux œufs

Vendredi 21

Maison de l'Île
15h à 20h

Don du sang

Samedi 22

Maison de l'Île
21h

Concert AUVERSJAZZ

« Duo Nguyen Le-Ngo Hong Quang ».

🌐 www.auversjazz.com

**Samedi 29 au
dimanche 4 juin**

Galerie municipale
d'Art contemporain

Exposition- GRAPS III

Du mardi au vendredi de 14h à 18h
et le week-end de 10h à 18h (entrée libre)

✉ art-culture@ville-auverssuroise.fr

Dimanche 23

**Samedi 29 et
dimanche 30**

Maison de l'Île
de 10h à 18h

Élections Présidentielles - 1^{er} Tour

Van Disc XV

Renseignements et réservations

☎ 01 30 48 00 10 et 06 63 79 46 86

Dimanche 30

**Commémoration de la journée nationale
du souvenir des victimes de la déportation**

MAI

Dimanche 7

Lundi 8

Vendredi 12

Maison de l'Île
21h

Élections Présidentielles 2^e Tour

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Concert AUVERSJAZZ : « Marion RAMPAL »

1^{ère} partie : Radio Collège Daubigny

Émission enregistrée en public en partenariat avec
RGB

🌐 www.auversjazz.com

Samedi 20

Musée Daubigny
rue de la Sansonne
de 18h à 22h

Nuit des musées : musique et chants du 19^e siècle

Renseignements : 01 30 36 80 20

🌐 www.museedaubigny.com

Samedi 20

Halle du Marché
de 10h à 18h

Arts et talents Auversois

Samedi 20

Maison de l'Île
de 14h à minuit

Brockzik et Karouf du Rock (concerts)

Renseignements : association 95 Décibels

✉ 95decibels@orange.fr

Manifestations culturelles, renseignements

☎ 01 34 48 00 10

Un toit pour l'église

Un petit groupe d'Auversois très attaché au patrimoine de la commune a entrepris de partir sur les routes à vélo. En étapes-relais reliant Auvers-sur-Oise à sa ville jumelle Zundert, du 15 au 19 mai.

Leur initiative s'inscrit dans le prolongement du soutien pour la restauration de l'église et participer ainsi au sauvetage de celle-ci en récoltant des dons sur leur route.

Vous pouvez si vous le souhaitez apporter votre pierre à l'édifice et soutenir leur action en faisant un don symbolique de 1 euro, des boîtes de collecte seront déposées chez vos commerçants.



AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@ville-auverssuroise.fr

Directrice de la publication

Isabelle Mézières

Service communication

17 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 81
www.ville-auverssuroise.fr

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia
Photo de couverture : Charles François DAUBIGNY
(1817-1878) - Moulins à Dordrecht - Musée Daubigny

Création, exécution et impression

Palissade Publicité
56 avenue de Paris
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 332353
Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)



Retour en images

Noël en fête



Vœux du Maire
Ouverts à tous



Noël des écoles



Tabac Le week-end

Noël solidaire

Spectacle
de la compagnie
« debout les rêves »
et goûter pour les enfants



Nouveaux
commerces



Le Relais des peintres



Loto
Téléthon



La palette gourmande

Senior en fête



Noël du personnel



Bal country

Soirée
généticancer



Résultat du concours
vitrine en fête

La plus féérique

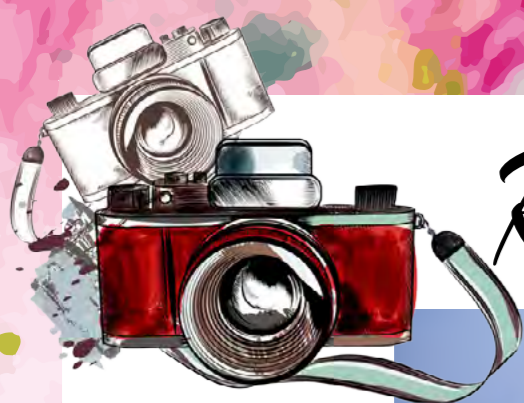
la Boucherie d'Auvers,
M. et Mme Malyjurek

La plus originale

la Boulangerie du parc,
M. et Mme Vanhauwe

La plus écologique

les Coquelicots sucrés,
M. Baillehache



Retour en images

Noël en fêtes



Vœux du Maire

Ouverts à tous



Noël des écoles



Tabac Le week-end

Noël Solidaire

Spectacle de la compagnie « debout les rêves » et goûter pour les enfants



Nouveaux commerces



Le Relais des peintres



Loto Téléthon



La palette gourmande

Seniors en fête



Noël du personnel



Bal country

Résultat du concours Vitrines en fête

- La plus féérique : la Boucherie d'Auvers, M. et Mme Malyjurek
- La plus originale : la Boulangerie du parc, M. et Mme Vanhauwe
- La plus écologique : les Coquelicots sucrés, M. Baillehache

Soirée Généticaner

